

**Atelier de travail consacré à la présentation du rapport du
FNUAP sur l'état
de la population mondiale**

Les adolescents et les jeunes : une richesse des Nations

« Le pouvoir de 1,8 milliard d'adolescents et de jeunes
et la transformation de l'avenir »

Allocution de Monsieur Driss Guerraoui

Secrétaire Général du CESE du Royaume du Maroc

CESE, 22 janvier 2015

Madame la représentante du FNUAP ;

Messieurs les Ambassadeurs,

Mesdames et messieurs les membres du CESE,

Mesdames et messieurs les représentants des institutions nationales et internationales,

Mesdames et messieurs les représentants des médias,

Honorables Invités,

Je voudrai tout d'abord, au nom du Président du CESE Mr Nizar Baraka, en mon nom personnel et au nom de l'ensemble des membres du CESE vous souhaitez la bienvenue au conseil économique, social et environnemental et vous dire combien je suis heureux de présider avec Madame Mieko Yabuta, Représentante du FNUAF, les travaux de cet important atelier de présentation du rapport sur l'état de la population mondiale. Ce rapport, est entièrement consacré cette année, à une catégorie de la population à laquelle le CESE accorde une importance réelle et un intérêt particulier en tant qu'acteur des dynamiques actuelles de changement et vecteur potentiel dans le processus de création de la richesse des Nations.

Mesdames et Messieurs,

Depuis son installation par Sa Majesté le Roi Mohamed VI, Que Dieu l'Assiste, en février 2011, la problématique des jeunes représent une question majeure dans les avis et rapports du CESE.

En effet, dès son premier rapport, consacré à l'élaboration d'une **nouvelle Charte Sociale**, le conseil a défini une approche nouvelle fondée sur l'effectivité des droits humains fondamentaux, dont ceux des jeunes. Dans ce rapport, le CESE a analysé les droits des jeunes, et les a mis en exergue de façon transversale au niveau des six volets du référentiel des droits et principes de charte et des premiers grands contrats sociaux.

Le deuxième rapport a porté sur une question cruciale pour les jeunes à savoir celle de leur insertion dans le marché du travail. Il en ressort que l'emploi des jeunes demeure prioritaire et nécessite des réformes structurelles sur le long terme. Le rapport sur « **l'emploi des jeunes** » recommande en effet une mobilisation de

l'ensemble des composantes de notre pays et le lancement d'un programme volontariste de grande ampleur de promotion de l'emploi. Dix mesures ont été proposées pour aider à redonner confiance à de nombreux jeunes. Elles concernent la régulation du marché du travail, l'action sur l'offre et la demande d'emploi et l'ajustement de la réglementation.

Dans ce même rapport, le CESE, considère que l'auto-emploi et la création de la très petite entreprise par les jeunes recèlent un gisement important d'emploi qu'il convient d'encourager à travers une politique spécifique. En plus des contrats de premier emploi et d'insertion professionnelle déjà en vigueur, le Conseil préconise la mise en place d'un contrat d'utilité publique et sociale pour aider à l'insertion des jeunes tout en développant la dimension civique. L'amélioration de l'employabilité des jeunes devra être recherchée à travers le renforcement des formations à finalité professionnelle de courte durée et le développement des modules de formation linguistique, comportementale et entrepreneuriale ainsi que la multiplication des passerelles entre le monde de la formation et celui de l'entreprise à travers le développement des formations alternées, l'apprentissages et les stages en entreprises.

Par ailleurs, la richesse et la diversité des formes de créativité et d'innovation dont les jeunes font preuve dans différents domaines ont incité le Conseil à consacrer un rapport sur « **l'inclusion des jeunes par la culture** ». Ce rapport recommande l'adoption d'une nouvelle approche de la culture et de la jeunesse, à travers l'élaboration d'un projet national s'appuyant sur la conviction collective que la culture revêt une dimension stratégique, qu'elle constitue un levier fondamental du développement, de la consolidation et de la préservation de l'identité marocaine dans sa diversité et de rompre avec la conception traditionnelle de la jeunesse pour lui substituer un nouveau paradigme, qui associe les jeunes et leur assure les conditions nécessaires à leur inclusion.

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi, enfin de relever l'importance de la jeunesse en tant qu'acteur et levier de création de la richesse que va certainement montré l'étude que le conseil est en cours de réalisation sur la richesse globale du Maroc. En effet, suite aux orientations de Sa Majesté le Roi, le CESE en collaboration avec Bank Al Maghrib et les institutions nationales concernées, et en coordination avec les institutions internationales spécialisées, notamment la Banque Mondiale, mène actuellement une étude

permettant de mesurer la richesse globale du Maroc et son évolution de 1999 à 2013, incluant son capital immatériel.

Dans le cadre de cette étude, la question des adolescents et des jeunes se pose avec acuité en tant que déterminant du capital humain, du capital social et du capital culturel, constituant ainsi à la fois une force et une opportunité pour le développement du Maroc.

Le rapport du FNUAP sur l'Etat de la population mondiale au titre de l'année 2014, qui sera présentée aujourd'hui, constituera un précieux document de référence pour la formulation de recommandations à même d'éclairer le conseil sur les politiques publiques de jeunesse aptes à favoriser leur participation effective au développement de notre pays et leur permettant ainsi de s'ériger en facteur majeur de l'émergence

C'est tout le sens que le conseil donne à l'inauguration aujourd'hui d'un partenariat tourné vers l'avenir avec le Fonds des Nations Unies pour la Population.